

S&P/TSX 9673,20 +53,84 (+0,56%)	Actions négociées ▲ 137 ▼ 81 Inchangées : 6	TSX CROISSANCE 1645,91 +5,73 (+0,35%)	QUÉBEC 30 1075,26 +2,10 (+0,20%)	Actions négociées ▲ 19 ▼ 10 Inchangées : 1	NASDAQ Fermé	DOW JONES Fermé	S&P 500 Fermé
---	--	---	--	---	------------------------	---------------------------	-----------------------------

Shermag ferme à Victoriaville

LAURIER CLOUTIER

Shermag fermera son usine HPL de Victoriaville, le 15 juillet prochain, et n'écartera pas deux autres cessations à court terme, si le marché ne se rétablit pas rapidement. La compagnie a annoncé également des pertes avant impôts de 15 millions au quatrième trimestre 2004.

Le fabricant de meubles de Sherbrooke « a encore deux usines de trop, sans changement important du marché. Shermag accuse une

surcapacité de production de 10 % », a déclaré à *La Presse Affaires* le président et chef de la direction, Jeff Casselman.

La fermeture de l'usine de Victoriaville se traduira par la mise à pied de 95 travailleurs, après la compression de février dernier qui avait déjà touché 80 employés. « Depuis deux ans, l'usine de Victoriaville a subi une sévère décroissance de ses ventes de 75 % », a expliqué Jeff Casselman.

Si le président doit procéder à deux autres fermetures — « peut-être cette année, mais Shermag n'a

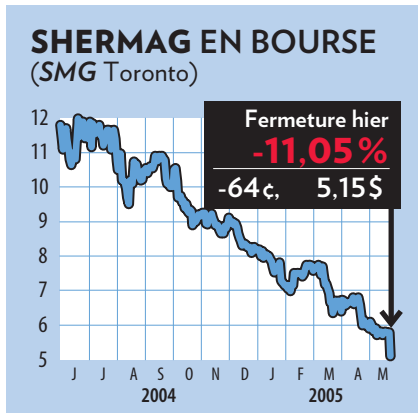
pris aucune décision » — cela pourra toucher encore 10 % de ses 1900 employés au Québec (ainsi que 40 autres aux États-Unis). Le fabricant de meubles réévaluera aussi sa division des scieries. En plus de celle de Victoriaville, la compagnie exploite neuf usines de meubles, deux scieries, une installation de placage et une autre de composantes, de même que deux centres de distribution.

Le géant intégré du meuble résidentiel connaît de sérieux problèmes à cause de la hausse des importations en provenance de la

Chine, et de « l'énorme hausse du taux de change du dollar canadien », a expliqué Jeff Casselman. Shermag a longtemps profité du faible huard, pour se tailler un grand marché aux États-Unis, mais ce temps est révolu. Le dollar canadien fort « pose un grand défi », a reconnu le dirigeant, mais c'est aussi relié aux importations de la Chine.

Le chiffre d'affaires de Shermag a commencé à plafonner dès 2001-2002.

> Voir SHERMAG en page 2



Encore 50 millions de pertes pour la SGF

HÉLÈNE BARIL

La Société générale de financement (SGF) a encore perdu 50 millions de dollars en 2004, en dépit du grand ménage réalisé dans son portefeuille et de la vente de ses placements les plus rentables.

Ces pertes sont toutefois une amélioration comparativement au déficit de 511 millions de l'exercice précédent, a souligné hier le ministre responsable de la SGF, Claude Béchar, qui annonce des profits pour 2005.

> Voir SGF en page 2

AUJOURD'HUI

Pas de catastrophe... boursière

Le non français à la constitution européenne est un mauvais signal pour l'intégration économique du Vieux Continent et, à la limite, cette rebuffade est une « catastrophe » pour la classe politique en France. Mais les investisseurs qui misent sur les Bourses européennes n'ont pas à s'inquiéter ou à revoir leur stratégie.

Page 6

LE CHIFFRE DU JOUR

143 \$

Les touristes américains qui viennent au Québec à bord de navires de croisière dépensent en moyenne 143 \$ par jour comparativement à 127 \$ dans le reste du Canada. À l'échelle du Canada, les retombées des croisières de paquebots américains en eaux canadiennes ont entraîné des retombées économiques de 965 millions de dollars en 2003 : la Colombie-Britannique a reçu la part du lion avec 61 % des activités. Les ports de Québec et Montréal représentent 6 % de cette activité.

Source : Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Acq*u*izition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise : www.acquization.biz

3291453A 3310585

Conférence de Montréal L'Europe au coeur des débats



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Le président de la Banque centrale d'Europe et le premier ministre du Québec, Jean Charest, lors de l'ouverture de la Conférence de Montréal, hier.

Comment surmonter le non français

Santé, économie, changements climatiques, infrastructures : le 11^e Forum économique international des Amériques traite pendant quatre jours des enjeux socioéconomiques les plus brûlants. Le thème d'hier : réussir en période de turbulences.

RUDY LE COURS

Le non français à l'Europe hantait ateliers, plénières et corridors du Forum économique international des Amériques hier où le gotha des milieux financiers se réunit cette semaine dans le cadre de la 11^e Conférence de Montréal.

« Au lendemain du référendum

français et à la veille du référendum néerlandais, nous vivons tous aujourd'hui un moment difficile pour l'Europe, commentait Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale d'Europe (BCE). Je suis sûr que les Européens sauront, tous ensemble, trouver les voies leur permettant de surmonter les difficultés présentes comme ils l'ont fait dans le passé. »

Cette profession de foi cachait néanmoins un malaise palpable que M. Trichet n'a pas voulu commenter, n'osant sortir de son texte que pour quelques parenthèses techniques. Pourtant les liaisons téléphoniques entre Montréal et Francfort (siège social de la BCE) ne se comptaient plus en matinée, au point où Gil Rémillard, président fondateur de la Conférence, a pu craindre que l'illustre invité ne doive déclarer forfait. « Nous attendions de vous voir pour le croire », lui a-t-il lancé avec humour et soulagement depuis la tribune peu avant sa présentation.

Plus tôt dans la matinée, le gouverneur de la Banque du Canada,

David Dodge, avait déjà tenté de minimiser les effets du non français sur le déroulement du réalignement actuel des monnaies, sans pour autant trop se mouiller. « Il y a peu d'implication à court terme car le non avait été anticipé. Mais à long terme, c'est un enjeu difficile à prévoir. Le non marque une interruption du progrès dans le projet européen, seulement une interruption toutefois. »

Appelé à prendre la parole, le premier ministre du Québec Jean Charest y est allé lui aussi de son credo libéral.

> Voir CONFÉRENCE en page 2

À 249\$, c'est ça, la vraie conquête de l'Ouest.

Montréal-Vancouver à partir de seulement 249\$*. Vols quotidiens sans escale.
 Contactez votre agent de voyages, réservez en ligne sur **westjet.com** ou téléphonez simplement au **1 877 956 6982**.



*Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Les vols peuvent ne pas avoir lieu les jours de soldes annoncés. Aucun achat préalable requis. Droits, taxes et surtaxes additionnels en sus. s'il y a lieu. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Non remboursable, en partie ou en totalité. Tarifs pour aller simple. Offre exclusive aux nouvelles réservations. Md/Mc: Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et WestJet.



LA PRESSE AFFAIRES

REPÈRES

DOLLAR CANADIEN

79,61¢ US
VARIATION -0,13¢
63,82¢€
+0,46¢

TAUX PRÉFÉRENTIEL	4,25%
TAUX DE LA BANQUE DU CANADA	2,5%
OR (NY gold)	fermé\$ US
PÉTROLE (North sea brent)	fermé\$ US

SOMME REQUISE POUR ACHETER
UN DOLLAR US:
1,2562\$
UN EURO:
1,5667\$

Shermag ferme à Victoriaville

SHERMAG

suite de la page 1

Le président a dû reconnaître qu'il fallait précéder à des changements pénibles à la fin de 2003. De simple fabricant de meubles en 2000, la compagnie tire aujourd'hui 25 % de ses revenus à partir de ses propres importations de Chine. Ça n'a pas suffi, pour l'instant. Avant de fermer à Victoriaville, Shermag a mis fin à l'exploitation de l'usine de Scotstown, en plus de vendre sa scierie de North Anson, au Maine. Malgré les mises à pied, le nombre de ses employés a continué de progresser, grâce à l'acquisition de Jaymar et à la croissance interne, a déclaré Jeff Casselman. Des grèves ont frappé la compagnie, à la mi-2004, mais le président a souligné par ailleurs la signature d'un contrat de travail de 10 ans à l'usine de Disraeli, en janvier dernier, de 7 ans et demi à celle de Lennoxville et de six ans à celle de Bishopton, plus tôt ce mois-ci. Les négociations se poursuivent ailleurs.

Shermag se compare favorablement à ses concurrents canadiens, a assuré le président, mais il veut rendre Shermag plus flexible, afin de répondre plus rapidement à la demande des détaillants indépendants. Leur réaction aux nouvelles collections présentées à la grande foire de Hight Point (Caroline du Nord), en avril dernier, laisse croire à un rebond du marché de Shermag, l'automne prochain.

Pour le quatrième trimestre terminé le premier avril dernier, dont les résultats seront dévoilés le 15 juin prochain, Shermag prévoit des bénéfices avant impôts de près de 1,5 million, mais avant des dépenses spéciales de 16 millions dues à la transformation de la compagnie et à la radiation de 11 millions de la valeur de l'acquisition de Jaymar.

La compagnie espère réduire ses coûts annuels de six millions, surtout à compter de l'an prochain, pour maintenir une situation financière solide. Le titre a perdu 64 cents pour finir à 5,15 \$ hier.

Bourses fermées

En raison du congé de Memorial Day, aux États-Unis, les marchés financiers américains étaient fermés hier.

DILBERT



Comment surmonter le non français

CONFÉRENCE

suite de la page 1

« Malgré toutes les embûches et toutes les déceptions, je pense que nous progressons vers une vision partagée d'une mondialisation qui alliera la prospérité et le respect des droits humains, des droits des travailleurs et la sauvegarde de l'environnement. »

Si M. Trichet ne s'est pas lancé dans une analyse des résultats, son discours appuyait sans réserves la nécessité de réformes auxquelles les Français veulent tourner le dos. Les États-Unis ont doublé l'Europe au chapitre des gains de productivité depuis quelques années et s'enrichissent davantage, a-t-il noté.

Or, le vieillissement des 458 millions d'habitants de l'Union des 25 pose des défis sans précédent : comment payer les charges sociales qui s'annoncent sans compromettre les finances des États, si on n'accélère pas la création de richesses. « Les réformes de la protection sociale constituent un élément essentiel, parmi beaucoup d'autres, permettant de

maîtriser l'endettement public, d'assurer la soutenabilité des finances publiques et de renforcer le potentiel de croissance », a-t-il affirmé. M. Trichet s'est aussi porté à la défense du Pacte de sta-

croissance soutenue de l'économie mondialisée.

Il s'en est pris en particulier au déséquilibre américain des comptes courants et aux pays qui, comme la Chine ou le Japon, re-

Le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, s'est lancé hier dans une charge contre les déséquilibres commerciaux et budgétaires qui menacent la croissance soutenue de l'économie mondialisée.

bilité, à l'intérieur des 12 pays de la zone euro et de leurs 306 millions d'habitants. Optimiste, M. Trichet a conclu que « la confiance était un mot clé dans les circonstances ».

Refonte du FMI

Ouvrant la Conférence dont le thème Réussir en période de turbulences ne manque pas d'a-propos, le gouverneur David Dodge s'est lancé dans une charge contre les déséquilibres commerciaux et budgétaires qui menacent la

fusent de laisser les marchés réaligner le réaligement des monnaies qui s'impose.

Il propose une refonte du Fonds monétaire international (FMI) pour lui permettre de jouer un rôle adapté au monde d'aujourd'hui. Rappelant que le libre-échange repose sur le bon fonctionnement des marchés des capitaux, il a souligné que le FMI n'avait jamais été retouché depuis sa création en 1944 alors que l'Organisation mondiale du commerce était le résultat d'une mo-

dernisation du GAT (General Agreement on Trade and Tariffs). À ses yeux, le FMI devrait s'occuper davantage de problèmes économiques systémiques, les analyser et les surveiller plutôt que de

crises nationales ; s'en tenir à des interventions ponctuelles à l'intérieur de pays qui traversent des crises de liquidités, mais laisser davantage les marchés s'occuper des problèmes de solvabilité.

Enfin, mais surtout, le FMI devrait laisser une place plus grande aux pays d'Asie. « Une plus grande participation des États membres de l'Asie au FMI va de pair avec une responsabilité accrue de ceux-ci à l'égard du succès du Fonds en sa qualité de gardien des systèmes monétaires et financiers internationaux », plaide-t-il.

Dans sa réforme souhaitée, M. Dodge réserve au Canada un rôle de premier plan. La maîtrise de ses finances publiques et la transparence du processus de flottage de sa monnaie peuvent inspirer bien d'autres nations, petites ou grandes.

Encore 50 millions de pertes pour la SGF

SGF

suite de la page 1

« C'est probablement la dernière année qu'on a des chiffres entre parenthèses », a-t-il dit.

« On voit poindre les profits », a renchéri le président de la SGF, Pierre Schedleur, qui rendra public dans quelques jours un nouveau plan quinquennal de développement pour la société.

Les pertes de 2004 n'empêcheront pas les dirigeants de la SGF d'encaisser des primes au rendement, a fait savoir le successeur de Claude Blanchet. Les primes seront toutefois réduites et liées à la rentabilité plutôt qu'au nombre d'investissements réalisés comme c'était le cas sous l'administration précédente, a dit Pierre Schedleur.

En 2004, la SGF a réduit la valeur de ses placements de 117 millions. Les deux placements dévalués sont Circuit Foil, de Granby, et DSM, la société pharmaceutique dont la SGF est actionnaire à 40 %.

La SGF voudrait se départir de sa participation dans DSM, dans laquelle elle a déjà investi 100 millions de dollars. Hier, Pierre Schedleur s'est contenté de dire que des discussions privées sont

en cours avec les dirigeants de DSM, et que toutes les options sont sur la table. « Du désengagement total jusqu'à un réinvestissement. »

En plus de ces dévaluations, la SGF affiche une perte de 34 millions qui représente sa quote-part des pertes des entreprises dans lesquelles elle est actionnaire. La société a surtout perdu de l'argent avec ses participations dans le secteur pétrochimique (Interquisa et Coastal), ainsi que dans le secteur de la santé (DSM).

Une fois additionnées, les pertes et les dévaluations ont dépassé les gains de 159 millions réalisés par la SGF lors de la vente de ses intérêts dans Saputo (fromage) et dans Intragaz (stockage de gaz naturel).

La SGF a réussi à réduire ses frais d'exploitation de 39 à 27 millions en 2004. Pour y arriver, la société a abandonné un des trois étages que son siège social occupait dans un immeuble du centre-ville de Montréal et son effectif est passé de 132 à 113 personnes.

Au ralenti

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral en 2003, la

SGF s'est employée à réduire ses pertes et a considérablement ralenti ses activités d'investissement. L'an dernier, la société n'a presque pas réalisé de nouveaux investissements. Ses réinvestissements dans les entreprises dont elle est déjà actionnaire ont atteint 180 millions de dollars, soit presque 50 % de moins qu'en 2003.

Il ne faut pas attendre de grands changements dans le prochain plan quinquennal de la SGF, a laissé entendre Pierre Schedleur. Le président nommé en décembre dernier a l'intention de continuer à investir dans les mêmes secteurs d'activité et à courtiser les investisseurs étrangers. « On va travailler sur de nouveaux marchés », a-t-il dit.

Selon lui, le nouveau plan de

développement tiendra compte des recommandations du rapport du juge Robert Lesage sur le désastre de la Gaspésie. Le juge a notamment souligné que la SGF ne devrait pas être gestionnaire des projets dans lesquels elle investit.

Pour le ministre du Développement économique, Claude Béchard, la principale leçon à tirer du rapport Lesage, c'est la fin de l'interventionnisme. « C'est la fin du modèle Landry. » Selon lui, il est possible de concilier le mandat de développement économique de la SGF avec une rentabilité modeste de 4 ou 5 % par année.

« Quand on a une société d'État qui perd 500 millions par année, ce n'est rien pour donner confiance aux gens », a-t-il dit.



700

Affaires

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

INVESTISSEZ dans les distributrices Vidéo DVD; très rentable (+ 35%), 10% d'apport (éligible PPE), peu de temps à consacrer (machines connectées à internet); franchise disponible. Tél: (514) 931-4777, www.netvideo.ca

INVESTISSEURS ET GESTIONNAIRES de carrière cherchent entreprises manufacturières /services ou techno. 514-495-1441

715 FINANCEMENT

1 ERE, 2E hypothèque, prêteur privé. Acceptation 48h. Courtier. 514 963-4210

250 000 \$ disponible pour 1re, 2e hypothèque. Privé. Rapide et fiable. Mtl et Rive-Nord. Notaire Gagnon 514-591-5141, 450-478-0360

PRÊTS 1ère, 2e hyp., bal. vente, équipement industriel. Notaire Rémillard 514-767-5331

PROBLÈMES FINANCIERS avis 60 jrs 1ÈRE - 2È HYPOTHEQUE (450) 448-5652

716 SERVICES SPÉCIALISÉS

HYPOTHÈQUES 1re à 12%, 2e à 15 %, frais minimum - pas de paiement de capital-résidentiel-commercial-privé: 514-232-8628

Donnez le don de la vue

Contribuez à la lutte contre la cécité dans les pays en voie de développement grâce à un don, un don commémoratif ou à des lunettes usagées.



Action universelle de la vue

1-800-585-8265 (514) 484-5757

No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance 11906 8095 RR0001

www.giftofsight.com



800

Avis

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Soyez avisés que Me Alexandre-Philippe Avard, François Dupuis, Noura Karazivan, Nicolas Moisan, Taline Sahakian et Georges Stogiannos sont membres du Barreau du Québec depuis le 2 mai 2005 et exercent leur profession au sein de la société McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Soyez avisé que Me Theodore Colombo est membre du Barreau du Québec depuis le 17 mai 2005 et exerce sa profession au sein de la société McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Soyez également avisé que Me Frédéric Poirier et Julien Saulgrain ont, le 2 mai 2005 joint la société McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Les membres du Barreau du Québec qui y exercent leurs activités professionnelles ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel, découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENTS DE NOM

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION (Article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

PRENEZ AVIS que la compagnie **9038-3449 Québec Inc.**, ayant son siège social au 700 rue Notre-Dame, Lavaltrie (Québec) J5T 1L1 demandera au Régistrateur des entreprises la permission de se dissoudre et à cet effet, a déposé au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

PRENEZ AVIS que la compagnie **2161-4292 QUÉBEC INC.**, constitué en vertu de la Partie 1A de L.R.Q.c.-C.38, ayant son siège au 670 Hartland, à Outremont, Qc, H2V 2X4, a l'intention de demander sa dissolution au Régistrateur des entreprises du Québec. Montréal, le 26 mai 2005. Guy J. Coupal, notaire et procureur.

C'EST L'ÉVÉNEMENT « CUIR SANS FRAIS »



À partir de

588 \$* **XC70** **0 \$***

par mois pour 36 mois d'acompte

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



À partir de

645 \$* **XC90** **0 \$***

par mois pour 36 mois d'acompte

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !

PROFITEZ DE LA BELLE SAISON AVEC CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE D'UPTOWN VOLVO. VOUS POUVEZ DÉS AJOURD'HUI CONDUIRE UNE VOLVO AVEC INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE, INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION. VENEZ FAIRE UN TOUR CHEZ UPTOWN VOLVO ET PROFITEZ SANS TARDER DE NOTRE GRAND ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS.

VOLVO

pour la vie

UPTOWN VOLVO

4900, rue Paré Montréal (514) 737-6666 www.uptownvolvo.com

* Offre basée sur une location de 36 mois, transport et préparation inclus, taxes en sus, coût de 0,16 \$ par km exécutant la limite de 60 000 km au terme du contrat. Offre se termine le 31 mai 2005. © 2005 Les automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo. Pour la vie » est une marque de commerce enregistrée, utilisée sous la licence par Les automobiles Volvo du Canada Ltée. Rappelez-vous de mettre votre ceinture de sécurité en tout temps.

Veuillez prendre note que l'assemblée générale de la Société canadienne du cancer aura lieu à l'hôtel Grand Pacific, 463, rue Belleville, Victoria (Colombie Britannique), le dimanche 26 juin 2005, à 9 h (heure locale), aux fins d'entendre les rapports des administrateurs et vérificateurs et de disposer de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à cette assemblée.

Par ordre du conseil

La secrétaire

Barbara Whylie

Transamerica Vie Canada

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS EST DONNÉ par les présentes qu'une assemblée générale annuelle des titulaires de police avec participation établie par la Transamerica Vie Canada se tiendra au siège social de la Transamerica Vie Canada au 5000, rue Yonge, Toronto, Ontario, le 7 juin 2005, à 9 heures, heure locale, en vue de la présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 et des rapports du vérificateur et de l'actuaire, de l'élection des administrateurs, de la nomination du vérificateur et de la discussion de toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute autre assemblée ajournée ou reportée.

Transamerica Vie Canada

LA PRESSE AFFAIRES

Transférabilité des numéros de téléphone

L'industrie des télécoms priée d'agir vite

MAXIME BERGERON

TORONTO — L'industrie canadienne des télécommunications doit mettre les bouchées doubles et accélérer la mise en place de la « transférabilité » des numéros de sans fil.

C'est ce qu'a fait valoir hier John Lawford, du Centre pour la défense de l'intérêt public, à l'occasion du quatrième Canadian Telecom Summit, une foire commerciale majeure tenue jusqu'à demain à Toronto.

Selon l'analyste, les consommateurs canadiens ont déjà assez attendu avant de profiter de cette technologie, qui permet de changer de fournisseur sans fil tout en conservant les mêmes coordonnées. « Je crois que c'est mieux d'apprendre sur le tas que d'attendre que le système soit parfait avant de l'implanter », a indiqué M. Lawford pendant une table ronde.

Autre opinion

Son empressement est loin d'être partagé par l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS). Celle-ci a annoncé le mois dernier qu'elle instaurera la « transférabilité » des numéros de sans-fil grâce à la collaboration de tous les grands fournisseurs du pays, mais elle n'a encore avancé aucune date.

« L'étape de la planification est critique pour s'assurer que les Canadiens ne soient pas pénalisés par de graves problèmes d'implantation comme on en a observés dans d'autres pays », a souligné Peter Barnes, chef de la



PHOTO MIKE CASSESE, REUTERS ©

Matt Stein, vice-président, nouvelles technologies et services, de Primus Canada, a fait une conférence hier sur la téléphonie par Internet à l'occasion du Canadian Telecom Summit à Toronto.

direction de l'Association.

Quelques précautions de base peuvent permettre d'éviter bien des maux de tête aux fournisseurs — et surtout aux clients —, a ex-

pliqué le spécialiste Tom McGarry, de la firme NeuStar. Par exemple, les règles qui permettent d'identifier les clients au moment de transférer leur numéro

d'une compagnie à une autre doivent être standardisées au maximum.

Le manque d'uniformité a causé de gros problèmes (aux États-Unis). Pour bien faire les choses au Canada, l'ACTS recourra aux services de consultants externes, ce qui lui permettra de remettre un échéancier d'implantation détaillé au plus tard 1^{er} septembre prochain. Industrie Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) seront invités à participer au processus consultatif.

Ruée américaine

Au sud de la frontière, depuis que le gouvernement a obligé les fournisseurs à offrir le service en 2003, les Américains ont transféré massivement leurs numéros de portable. « Dix pour cent des Américains ont adopté la portabilité pendant sa première année d'existence », a indiqué Leonard Katz, directeur exécutif des télécommunications au CRTC. Les Canadiens en ont visiblement marre d'attendre. En 2004, le CRTC a reçu 746 plaintes lui demandant d'intervenir à ce sujet, une augmentation marquée par rapport à 2003, où 622 personnes ou entreprises avaient fait un tel requête.

C'est que la nouvelle technologie simplifiera bien des choses : elle permettra non seulement aux abonnés de transférer leur numéro entre deux compagnies de sans-fil, mais aussi de faire passer leur numéro résidentiel vers le portable, et vice-versa. Un tel changement imposera des coûts importants aux fournisseurs.

John Lawford, du Centre pour la défense de l'intérêt public, craint que la facture soit refilée aux abonnés, comme ce fut le cas aux États-Unis. « On espère que le service sera fourni sans frais aux consommateurs », a-t-il indiqué. L'ACTS est catégorique à ce sujet : pas question d'indiquer aux Rogers, Bell et autres Telus quelle politique adopter à cet égard. « Il n'y aura aucune décision rendue au sujet des prix, ce sera aux compagnies de décider. »

La téléphonie Internet est méconnue

MAXIME BERGERON

TORONTO — La téléphonie VoIP (pour Voice Over Internet Protocol) n'est pas sur le marché depuis deux ans que les grands bonzes de l'industrie en sont déjà à faire des bilans. Leurs conclusions : les clients recherchent beaucoup plus que de simples économies, et, surtout, ils sont très mal renseignés pour la plupart sur la technologie, qui connaît malgré tout une véritable explosion de popularité au Canada.

« La téléphonie VoIP est bien connue mais on la connaît mal », a résumé Joe Parent, vice-président, marketing et développement des affaires, chez Vonage Canada, un des principaux fournisseurs en Amérique du Nord. Il s'exprimait en marge du Canadian Telecom Summit, qui se déroule à Toronto.

« Il y a un gros buzz autour de ça, tout le monde en parle, mais le consommateur ne comprend pas vraiment la technologie, a poursuivi M. Parent. Il y a un gros travail d'éducation à faire. »

Selon M. Parent, le fait que des entreprises établies comme Vidéotron, Bell ou Rogers multiplient les offres de produits VoIP contribuera à faire connaître et à donner une crédibilité à la technologie.

Michael Lank, responsable de la téléphonie VoIP chez Telus, a catégorisé les utilisateurs de ce nouveau système. Selon lui, ce sont présentement des consommateurs « pragmatiques » qui adhèrent à la technologie, après avoir pris le temps de bien l'étudier. Avant eux, les « visionnaires » l'avaient adoptée, précédés eux-mêmes par les « enthousiastes de la techno ».

Entre 40 000 et 50 000 Canadiens utilisent aujourd'hui la téléphonie VoIP. Selon la firme Sea Board Group, ce chiffre atteindra le million en 2007, puis 2 millions en 2008.

L'Ontario courtise Toyota pour une deuxième usine

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO

L'importante industrie automobile de l'Ontario espère une invasion d'origine japonaise afin de contrer les inquiétudes venant des principaux acteurs actuels, les trois grands constructeurs américains.

Selon la presse d'affaires japonaise et américaine, le constructeur Toyota Motor, numéro deux mondial après General Motors (GM), devrait confirmer d'une semaine à l'autre la construction d'une seconde usine d'assemblage en Ontario.

Ce projet de Toyota, évalué à près de 1 milliard de dollars, est l'objet de rumeurs depuis des semaines. Mais là, les derniers indices suggèrent que le choix de l'Ontario par Toyota, qui a aussi examiné quelques États américains, serait à l'étape de l'approbation finale par le conseil d'administration, à Tokyo.

Aussi, la presse régionale en Ontario fait état de transactions immobilières afin de créer un grand lot industriel de 400 hectares près de la petite ville de Woodstock. À cet endroit, la future usine de Toyota serait à 30 minutes de trajet sur l'autoroute de son usine actuelle de Cambridge.

Selon les informations ébruitées, Toyota planifie la construction à Woodstock d'une usine d'une capacité éventuelle de 100 000 à 150 000 automobiles de type compacte par année.

Son effectif initial serait d'un peu plus de 1000 employés. Mais ce nombre pourrait doubler selon la progression vers la pleine capacité de production, dans quatre ou cinq ans. Malgré les aléas du marché automobile, une telle progression est très plausible, du moins selon l'expérience de la première usine de Toyota en Ontario.

Cette usine a été inaugurée en 1989 à Cambridge avec un millier d'employés pour la production annuelle de quelques dizaines de milliers de voitures compactes Corolla.

Seize ans plus tard, et quelque 3 milliards investis, Toyota emploie 4000 personnes à Cambridge pour la production de 250 000 véhicules par année. Il s'agit toujours des Corolla mais aussi de sa récente cousine à hayon, la Matrix, ainsi que l'utilitaire sport RX 300 de Lexus. L'usine de Cambridge, souvent primée pour sa qualité, demeure la seule de Toyota hors du Japon qui assemble un véhicule de sa marque de prestige Lexus.

Par ailleurs, le projet d'une deuxième usine de Toyota en Ontario est très attendu parmi les fabricants canadiens des pièces automobiles qui sont préoccupés de l'état de santé de leurs prin-

cipaux clients : GM, Ford et DaimlerChrysler.

L'aciérie spécialisée Dofasco, établie à Hamilton, a notamment laissé entendre qu'une seconde usine de Toyota en Ontario justifierait un nouveau laminoir de 200 millions pour l'acier galvanisé.

Selon Dennis DesRosiers, analyste réputé de l'industrie, « une deuxième usine de Toyota en Ontario augmenterait les chances des fabricants canadiens de pièces d'obtenir des contrats, grâce notamment à la proximité ».

« Déjà que, toutes proportions gardées, ces fabricants canadiens ont mieux fait avec les usines de Honda et de Toyota en Ontario que leurs vis-à-vis américains ont fait avec les usines de marques japonaises qui ont été établies aux États-Unis », a indiqué M. DesRosiers à *La Presse Affaires*.

Entre-temps, le projet de Toyota d'une deuxième usine en Ontario a déjà reçu du gouvernement fédéral un appui de 55 millions de dollars en aides diverses.

Quant au gouvernement de l'Ontario, son ministre du Développement économique, Joseph Cordiano, était au Japon il y a un mois pour rencontrer des dirigeants de l'industrie automobile, chez Toyota mais aussi Nissan, qui cherche aussi à implanter une nouvelle usine en Amérique du Nord.

Il y a quelques jours, le ministre Cordiano a aussi indiqué qu'il restait 165 millions non alloués du fonds spécial de 500 millions en cinq ans pour les projets de plus de 300 emplois dans l'automobile. Ce fonds fut annoncé l'an dernier par le nouveau gouvernement libéral de Dalton McGuinty en Ontario, appuyé par des fonds équivalents du fédéral.

Depuis, Ford a puisé dans ces fonds pour son projet de remplacement d'une usine d'assemblage évalué à 1 milliard à Oakville, au sud-ouest de Toronto. GM a fait de même pour un projet d'innovation et de modernisation évalué à 2,5 milliards sur quelques années à son complexe manufacturier d'Oshawa, à l'est de Toronto. Aussi, le constructeur de camions Navistar a puisé dans le fonds spécial de l'Ontario pour un projet de recherche et développement de 270 millions à Chatham, une petite ville entre Toronto et Windsor.

Une deuxième implantation majeure de Toyota en Ontario constituerait la septième usine d'assemblage du géant japonais sur le continent. Toyota hausserait ainsi sa capacité de production nord-américaine, incluant le Mexique, à 2,5 millions de véhicules par année, un million de plus qu'il y a deux ans à peine.

Des analystes attribuent à Toyota le premier rang mondial devant GM avant la fin de la décennie, si les tendances du marché se maintiennent.

Prix du livre d'affaires 2005

Message du Maire

En attribuant, pour une dixième année, le Prix du livre d'affaires, la librairie Coop HEC Montréal souligne l'importance d'une production de qualité pour soutenir le travail des gestionnaires et des futurs gestionnaires.

Je suis heureux de saluer cette initiative !

Bon anniversaire à toute l'équipe et félicitations aux récipiendaires de cette année !

Gérald Tremblay
Gérald Tremblay

10^e ANNIVERSAIRE

PRIX DU LIVRE D'AFFAIRES
remis par PRICEWATERHOUSECOOPERS

PRIX DU LIVRE SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
remis par Desjardins

PRIX DU LIVRE D'AFFAIRES DU PUBLIC
remis par LAPRESSEAFFAIRES.COM

Nous remercions nos autres partenaires :

Développement économique, Innovation et Exportation
Québec

COOPSCO

ADMA
ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC

LA PRESSE

Une production de
COOP HEC MONTRÉAL

Pour plus de renseignements
www.coophec.com/pla • (514) 340-6405

Montréal, capitale mondiale du livre 2005

LA PRESSE AFFAIRES

Microcrédit deviendra grand

HÉLÈNE BARIL

Les coopératives d'épargne et de crédit de Dakar, au Sénégal, continuent de consentir des prêts pour l'achat de livres et de cahiers d'écoliers. Mais de plus en plus d'entreprises doivent leur existence au petit réseau créé il y a 10 ans avec l'aide du Mouvement Desjardins.

Le Centre financier pour les entrepreneurs a vu le jour l'an dernier, explique Mamadou Touré, le directeur général du réseau qui compte 30 coopératives d'épargne et de crédit et 170 000 membres à Dakar et autour de la capitale sénégalaise. Depuis un an, le centre a prêté 7 millions de dollars à des petites entreprises de tous les secteurs d'activité. L'argent a servi à acheter de l'équipement pour la fabrication de produits cosmétiques à base d'aloès, de moteurs hors-bord pour

la pêche et de matière première pour des artisans. Selon Mamadou Touré, il s'agit d'une étape importante de la croissance du réseau coopératif, qui continuera de financer l'économie de subsistance mais qui peut aussi contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois.

« Dans un pays où 80 % de la population n'a jamais mis les pieds dans une banque, les besoins sont grands », explique-t-il au cours d'un entretien avec *La Presse Affaires*. Mamadou Touré était de passage au Québec pour participer à un séminaire sur ce qu'il fait tous les jours, soit le microcrédit ou la microfinance.

Longtemps assimilé à de la charité, le microcrédit a gagné ses lettres de noblesse dans tous les pays où il est utilisé. Pour les Nations unies, qui a décrété 2005 année internationale du microcrédit, c'est le seul moyen de fournir à la population

des pays en voie de développement les mêmes possibilités qu'ailleurs.

Un travail de longue haleine

Le réseau des caisses sénégalaises, l'UM-PAMECAS (pour Union des mutuelles pour le Partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal), n'a pas été un succès instantané malgré l'immensité des besoins de la population locale.

Sans le soutien de Développement international Desjardins, une unité du Mouvement Desjardins qui appuie des institutions financières dans une vingtaine de pays d'Afrique, il n'aurait probablement pas été possible de se bâtir une crédibilité et d'obtenir la confiance de la population, reconnaît Mamadou Touré, qui y est depuis ses débuts.

Mais une fois la confiance établie, l'Afrique, à cause de ses traditions communautaires, est une terre fertile pour les coopératives d'épargne

et de crédit. Après 10 ans d'existence, le réseau sénégalais a accumulé 25 millions de dollars en épargne et prêté 30 millions de dollars.

Depuis 2000, les caisses sénégalaises engrangent des excédents qui sont retournés à la collectivité sous forme de ristournes. Ce sont des ristournes collectives, explique le directeur général, qui servent à financer des projets dans le secteur de la santé et de l'éducation.

Il est maintenant rendu à l'étape de l'informatisation de ses activités. « Actuellement, 80 % des caisses sont informatisées », dit le directeur général. Avec l'informatisation viendront la carte de paiement, les transactions inter-caisses et les transferts de fonds.

Selon Mamadou Touré, le coût élevé des télécommunications au Sénégal freine toutefois le développement technologique du réseau coopératif.

Les brasseries artisanales disent plafonner à cause de Québec

LAURIER CLOUTIER

Québec refuse toujours de moderniser le permis des brasseries artisanales et force ainsi leur industrie naissante, constituée de PME, à stopper son développement.

C'est ce qu'a déclaré hier Stéphane Ostiguy, président de l'Association des brasseurs artisans du Québec (ABAQ), au cours d'une conférence de presse.

Pourtant, les 15 brasseries artisanales du Québec, rentables malgré des activités saisonnières, sont au coeur du succès du Mondial de la bière, qui se tiendra plus tard cette semaine. L'an dernier, cette foire a attiré 75 000 amateurs, selon Stéphane Ostiguy.

Si Québec acceptait d'actualiser le permis des brasseurs artisans, ils pourraient créer une centaine d'emplois, outre les 150 à 200 actuels, sans aucune subvention, selon le président. Au moins cinq autres brasseries artisanales pourraient être fondées à court terme, selon Arthur Rousseau, gestionnaire du dossier à l'ABAQ. Le chiffre d'affaires des brasseurs artisanaux augmenterait « de 20 % à 40 %, sinon davantage », selon Stéphane Ostiguy, car ils pourraient vendre leur bière en bouteille, toute l'année durant.

Les amateurs de bière recherchent de plus en plus la variété et c'est ainsi que de grandes industries de bière artisanale sont nées en Angleterre, en Irlande, en Belgique, en Allemagne et aux États-Unis, a souligné la vice-présidente de l'ABAQ, Patricia Lirette.

Depuis octobre 2003 surtout, l'ABAQ tente de convaincre Québec de bouger, sans succès. En plus de rendre public le dossier, l'association prévoit d'autres gestes.

Conçu en 1987, le permis de brasseur artisanal ne permet de vendre la bière que sur les lieux où elle est brassée. Les membres de l'ABAQ ne peuvent vendre leur bière au Québec dans les dépanneurs, les supermarchés, les bars, les restaurants. Ni même au Mondial de la bière, sans un permis ad hoc. Par contre, les brasseries artisanales peuvent exporter leur bière, comme la Brasserie Dieu du ciel, de l'avenue Laurier, aux États-Unis.

Partout dans le monde, c'est d'intérêt public de vendre aux intéressés les bières artisanales, a souligné Patricia Lirette. Devant le refus répété de Québec, cinq petits brasseurs des régions ont pris un permis de brasserie industrielle, pour vendre leur bière sur place et à l'extérieur, car ils disposaient de l'espace pour modifier leurs installations. En ville, les 15 membres de l'ABAQ ne peuvent profiter de tels locaux, pour séparer physiquement leur brasserie et leur bar, une technicité qu'invoque la Régie des alcools.

Au gouvernement, l'ABAQ a fait 140 démarches depuis deux ans, auprès de nombreux ministères, mais tous se renvoient la balle, selon Stéphane Ostiguy. Le président ne croit pas du tout que Labatt et Molson Coors ont fait pression sur Québec pour bloquer des concurrents, si marginaux pour eux. Labatt brasse en quatre heures toute la production annuelle des membres de l'ABAQ.

Stéphane Ostiguy se demande par contre si « ça prend une enveloppe brune pour faire bouger Québec ».

BRANLE-BAS DE COMBAT !

LES SPORTS

Tous les jours dans LA PRESSE

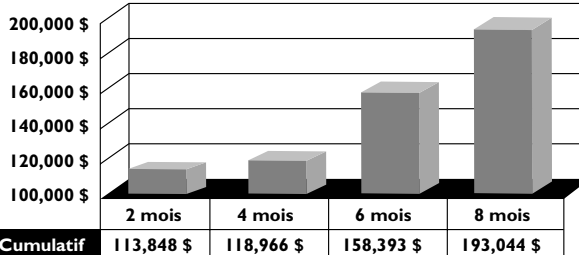
DATES D'ASSEMBLÉE				
Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE				
* Modifications aux renseignements déjà publiés.				
A = annuelle; S = spéciale; G = générales;				
X = supplémentaire; E = extraordinaire.				
% = annulé; @ = ajournée				
Raison sociale	Date Inscr.	Date d'ass.	Type d'ass.	
mBase Commerce Inc.	Juin15	Juil15	AG	
Amanta Resources Ltd.	Mai 24	Juin30	AGS	
American Natural Energy Corp	*Avr 25	Juin23	AG	
AnorMED Inc.	Juin24	Juil28	AGS	
Aspen Group Resources Corp	Juin06	Juil07	A	
Assistglobal Technologies Corp	Avr 25	Juin14	AGS	
Atikwa Minerals Corporation	Juin30	Aout17	AS	
APF Energy Trust	*Mai 11	Juin20	S	
Balaton Power Inc	*Juin15	Juil26	AEG	
Bayswater Ventures Corp.	Juin20	Juil25	AGS	
Bear Ridge Resources Ltd.	%Mai 12	Juin22	AGS	
Biopotential Capital Inc.	Mai 20	Juin22	AS	
Canaccord Capital Inc.	Juin13	Aout05	AG	
Carpathian Gold Inc.	*Mai 09	Juin08	AS	
Cinemage Corporation	*Mai 22	Juil06	AG	
Cons. Gulfside Resources Ltd.	Juin20	Juil18	AG	
Continuum Resources Ltd	Juin15	Juil27	AGS	
Duran Ventures Inc.	Mai 26	Juin30	AG	
Elkwater Resources Ltd	*Juin01	Juin30	AS	
Glen Hawk Minerals Ltd	Juin14	Juil19	AGS	
Golden Dividend Resources Corp	%Avr 26	Juin30	AS	
Great Basin Gold Ltd	*Mai 10	Juil05	AS	
Groupe CVTech Inc.	Juin10	Juil11	AG	
Gulf Intl Minerals Ltd	Juin17	Juil19	AG	
GLR Resources Inc.	*Mai 10	Juin10	AS	
Highpine Oil and Gas Limited	Juin06	Juil06	AS	
Hinterland Metals Inc	Juin13	Juil18	AG	
Inlet Resources Ltd	Juin15	Juil15	AGS	
International Starteck Industr	Juin16	Juil28	AGS	
International Zimtu Technologi	Juin20	Juil27	AG	
Jasper Mining Corporation	Juin03	Juil05	AS	
Kruger Capital Corp	*Mai 19	Juin23	AGS	
M.I.T. Ventures Corp.	Juin21	Juil26	AG	
Marcus Energy Holdings Inc	Juin06	Juil08	AS	
Millenium Biologix Corporation	Juin15	Juil21	AG	
New Shoshoni Ventures Ltd	Juin22	Juil27	AGS	
Northern Dynasty Minerals Ltd.	*Mai 10	Juil04	AS	
Novra Technologies Inc	Mai 13	Juin24	AG	
Oromonte Resources Inc	Mai 31	Juin30	A	
Permission Marketing Solutions	Juin20	Juil25	AGS	
Photon Control Inc	*Mai 18	Juin22	AGS	
Priva Inc.	*Mai 23	Juin27	AS	
Quest Ventures Inc.	Juin13	Juil19	AG	
QCC Technologies Inc.	Juin03	Juil05	AG	
RJK Explorations Ltd.	*Mai 10	Juin17	AS	
Sterling Resources Ltd.	Juin02	Juil05	AG	
Stikine Gold Corporation	Juin20	Juil25	AGS	
Taiga Forest Products Ltd.	*Mai 09	Juin27	AGS	
Tartan Energy Inc.	*Mai 16	Juin15	AG	
The Homewood Corporation	Juin14	Juil27	AS	
Treegenic Corporation	Mai 24	Juin29	AGS	
Triloch Resources Inc.	Mai 30	Juin29	AS	
Turbo Genset Inc.	*Mai 20	Juin23	AGS	
Van Houtte Inc.	Juil25	Aout31	AG	
Vitality Products Inc	Juin16	Juil19	AG	
VHQ Entertainment Inc.	Mai 30	Juin29	S	
VVC Exploration Corporation	Juin09	Juil14	AGS	
Western Canadian Coal Corp.	Juin20	Juil28	AGS	
3293447				

DOUBLEZ VOTRE CAPITAL EN MOINS D'UN AN !

Grande première au Canada sur le Forex :

ProFXBroker, une société de Montréal, lance un système de trading des devises complètement automatisé, permettant de générer de larges profits tout en écartant intervention humaine et émotion.

Rendement du système ProFX_Swing sur un capital de départ de 100,000 \$



Capital minimum requis : 50 000 \$ US

Assistez à la présentation de M. Michel Julien, spécialiste du marché Forex et concepteur de ce système unique.

ProFXBroker

Le 15 juin 2005 à 19 h 30
Hôtel Gouverneur
1415, rue Saint-Hubert, Montréal.
Réservations : (514) 989-4522
www.profxbroker.com/fr

VOICI À QUOI LES AUTRES V.U.S. RÊVENT LA NUIT.

**JEOP GRAND CHEROKEE
ROCKY MOUNTAIN 4X4 2005**

LOUEZ À

349\$[†] PAR MOIS.

LOCATION DE 39 MOIS.

4 747\$ DE COMPTANT INITIAL

OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT.

- Moteur PowerTech V6 de 3,7 L
- Transmission automatique à 5 vitesses
- Boîte de transfert Quadra-Trac I^{MD} 4RM à prise permanente
- Freins à disque antiblocage aux 4 roues
- Roues uniques de 17 pouces gris plomb métallisé
- Ensemble attelage de remorquage
- Moulures latérales chromées
- Pédales ajustables à commande électrique
- Phares antibrouillards
- Sièges avant chauffants
- Sièges en cuir deux tons avec logo
- Emblème Rocky Mountain

V.U.S. (Vrai. Utilitaire. Sport.)

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU JEEP.CA

† Tarifs mensuels pour 39 mois établis pour le Jeep Grand Cherokee Rocky Mountain 2005 avec l'ensemble 26Y + AHT + GTS + TCD. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 66 300 km au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport, taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offre exclusive et d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'applique à la livraison au détail des modèles 2005 neufs en stock sélectionnés. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec



CLAUDE PICHER

Le non des Français

Le rejet du projet de Constitution européenne par les électeurs français peut apparaître d'abord comme une affaire à régler entre Français. C'est vrai, mais en partie seulement. Le non des Français a une importance énorme sur l'économie internationale.

Pour mieux comprendre ce dont il s'agit, voyons de plus près ce qu'est cette Constitution dont on parle tant, pourquoi les Français ont refusé de l'accepter, et quelles seront les conséquences de leur décision.

Tous les pays possèdent une constitution. C'est un texte juridique fondamental qui définit la forme du gouvernement et le fonctionnement de l'administration publique. Comme tous les autres pays, les 25 membres de l'Union européenne ont chacun leur propre constitution, mais l'Union européenne n'a pas encore la sienne.

Depuis la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ancêtre du marché commun, en 1951, les Européens ont multiplié les textes juridiques : traités de Paris, de Rome, union douanière de 1968, convention de Lomé, accord de Cotonou, création du Parlement européen et du système monétaire européen, Acte unique européen de 1987, critères de Copenhague de 1993, traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice, formation de la zone euro, et j'en passe.

Or, cette masse informe de documents, accumulée pendant plus de 50 ans, forme la seule base juridique de l'Union européenne. En 2001, les 15 pays membres de l'époque décident à l'unanimité de réorganiser ce fouillis et de doter l'Union européenne d'une constitution unique, claire, articulée, construite sur des valeurs fondamentales comme l'état de droit, la démocratie, le respect des droits humains, entre autres. La tâche de rédiger cette constitution a été confiée à une convention de 125 personnes, présidée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing.

La convention met plus de deux ans à faire son travail. Au

vote français torpille donc cet échecancier.

////////////////////

Pourquoi les Français ont-ils tourné le dos à la Constitution ? Les analystes politiques ont été unanimes à interpréter le résultat comme un gigantesque camouflet des électeurs à l'endroit de leurs « élites » : dirigeants politiques, parlementaires, universitaires, milieux économiques et financiers, dirigeants syndicaux, chefs d'entreprise, médias, à peu près tout ce que la France compte de personnalités importantes. À quelques exceptions près, tout ce beau monde a fait campagne pour le Oui. Les Français ordinaires,

européenne de sa propre personnalité juridique, qu'elle place au-dessus des gouvernements nationaux. Autrement dit, le droit de l'Union prime le droit des États membres. Le document accorde des compétences exclusives à l'Union en matières de douanes, de règles de concurrence, de politique monétaire (pour les pays de la zone euro) et de politique commerciale. C'est énorme. En outre, les pays devront céder une partie de leurs compétences en ce qui concerne le marché intérieur, la politique sociale, l'agriculture, la pêche, l'environnement, les transports, la protection des consommateurs, l'énergie, la santé publique, entre autres. La Constitution accorde à l'Union le pouvoir d'établir des lois contraignantes pour tous les pays membres.

Si le Oui l'avait emporté, il n'y a donc aucun doute que la France aurait perdu une partie de sa souveraineté au profit de l'Union. En revanche, par son poids économique et démographique, par son prestige et l'ampleur de sa contribution à la construction de l'Europe communautaire, elle aurait pu jouer un rôle décisif dans tous les champs de compétence que nous venons de voir, et dans beaucoup d'autres.

Les Français n'ont pas seulement voté non pour faire suer leurs élites ou par fierté nationale, mais aussi parce qu'ils ont eu peur. Malgré

quelques succès sectoriaux, l'économie française est loin d'être un modèle de compétitivité. Elle manque de souplesse, elle est trop réglementée, elle demeure surprotégée. Dans ces conditions, une majorité de Français a visiblement cru que la meilleure façon de sauver ses emplois était de les soustraire à la concurrence, et quoi de mieux pour cela que de dire non à l'Europe ?

Les conséquences de ce vote seront énormes. Certes, l'Union européenne peut continuer de fonctionner comme avant, en gardant sa lourde et encombrante base juridique. Le résultat du référendum ne signifie aucunement, comme certains semblent le penser, le démantèlement de l'Europe communautaire, encore moins la fin de l'euro.

Les principaux perdants sont les Français, qui devront tôt ou tard réaliser que leur économie perd du terrain face aux membres les plus dynamiques de l'Union. Toutes les études montrent que la France doit augmenter sa compétitivité et alléger ses structures. La victoire du Non ne fait que compromettre les efforts en ce sens et amplifier le problème. La France, par ailleurs, vient de se porter à elle-même un terrible coup : en disant non à l'Europe, elle s'auto-éjecte du rôle fondamental qu'elle a toujours tenu en Europe depuis 50 ans. C'est non seulement une perte de prestige, mais aussi de pouvoir.

AYEZ LA COTE

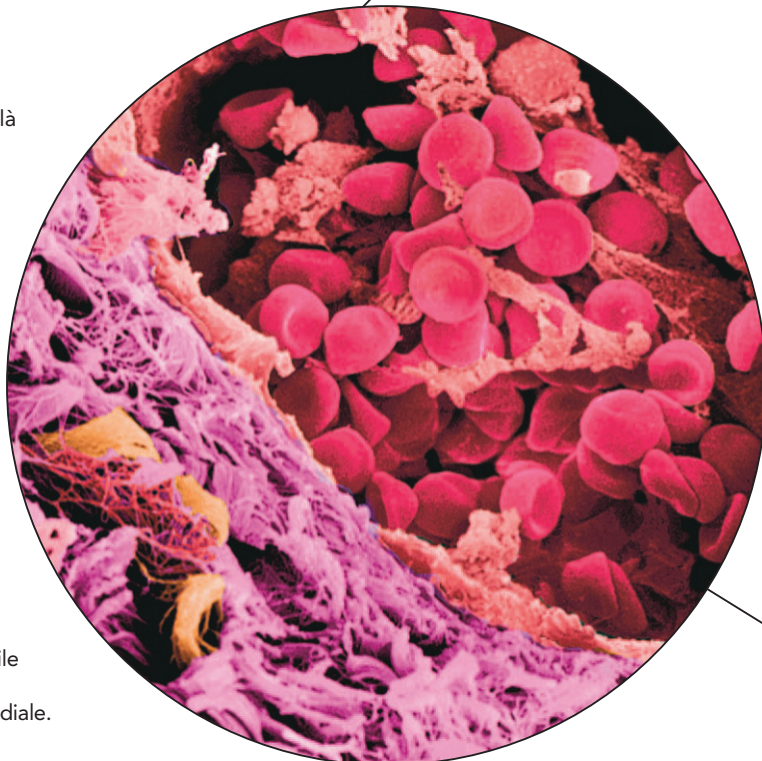
LA PRESSE

AFFAIRES.com

Cinq petites raisons de faire ce que nous faisons.

Les nouveaux-nés ne peuvent nous dire ce qu'ils ressentent. Voilà pourquoi MDS a créé des instruments qui sont à l'origine d'importantes percées dans le domaine du dépistage néonatal, permettant ainsi la détection précoce de troubles. Des milliers d'enfants peuvent par la suite mener une vie normale. Grâce aux technologies novatrices conçues par les chercheurs scientifiques et les ingénieurs de MDS, les médecins peuvent maintenant dépister de nombreuses maladies potentielles par le biais d'un seul test qui fournit les résultats les plus rapides et précis pour assurer l'application des traitements appropriés. Encore un autre exemple qui illustre comment MDS demeure un chef de file dans l'art de répondre aux besoins en soins de santé à l'échelle mondiale.

mdsintl.com

**MDS**

Science advancing health

Le Non: pas de catastrophe... boursière



RICHARD DUPAUL
FIN DE SÉANCE

Le non français à la constitution européenne est un mauvais signal pour l'intégration économique du Vieux Continent et, à la limite, cette rebuffade est une « catastrophe » pour la classe politique en France. Mais les investisseurs qui misent sur les Bourses européennes n'ont pas à s'inquiéter ou à revoir leur stratégie.

En fait, la victoire du Non « était attendue » par les marchés, et elle est considérée comme un « *non event* » par les grandes sociétés européennes dont le rendement boursier est davantage lié à l'économie mondiale, a affirmé hier Bruno Vanier, gestionnaire de portefeuille pour la firme Edmond de Rothschild Asset Management, joint à Paris par *La Presse Affaires*. D'ailleurs, le refus français a été accueilli avec une certaine indifférence sur les parquets boursiers où les indices de référence ont peu bougé : le CAC 40 (Paris) a même progressé de 0,07 %, le DAX (Francfort) s'appréciait de 0,8 % et

LAPRESSEAFFAIRES.COM	
Les 10 titres les plus consultés par les internautes hier	
1	Bombardier (<i>BBD.SV.B</i>)
2	Conjuchem (<i>CJC</i>)
3	Raymor Industries (<i>RAR</i>)
4	Rona (<i>RON</i>)
5	Google (<i>GOOG</i>)
6	Wal-Mart (<i>WMT</i>)
7	MitecTelecom (<i>MTM</i>)
8	Biovail (<i>BVF</i>)
9	Couche-Tard (<i>ATD.SV.B</i>)
10	TS03 (<i>TOS</i>)

GL&V achète un fournisseur européen

PRESSE CANADIENNE

Le Groupe Laperrière & Verreault (GL&V) a acquis, de la société britannique United Industries, certains éléments d'actif de sa filiale Perplas de Manchester, en Angleterre. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de certains équipements de préparation de la pâte ainsi que de pièces de remplacement à fort roulement, destinées en majeure partie à l'industrie des pâtes et papiers et à l'industrie de l'emballage. La transaction a été conclue pour environ 600 000 \$. Elle porte principalement sur les stocks, la propriété intellectuelle, les devis, la machinerie et les équipements. Employant une cinquantaine de personnes, Perplas a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 8,5 millions de dollars au dernier exercice. Les nouveaux produits pourront être mis en marché par l'entrenise du réseau mondial du groupe québécois.

Amadeus veut acquérir M3K Solutions

LE SOLEIL

Amadeus International (AML) entame sa stratégie d'acquisition en annonçant son intention d'acheter la firme M3K Solutions, de Montréal. Établie à Québec, Amadeus se spécialise dans la conception de logiciels de gestion de conformité. Quand à M3K, il s'agit d'une firme de services-conseils et de technologies de Montréal, employant 30 personnes dont une vingtaine de comptables agréés. Outre son savoir-faire, M3K vend également une solution logicielle pour gérer la performance des entreprises. Amadeus offre 3,4 millions de dollars pour la totalité des actions de M3K. De cette somme, 1,25 million sont payables comptant à la transaction, et 250 000 \$ au 31 août 2005. La différence, soit 1,9 million, est payable en actions ordinaires d'Amadeus, à 35 cents l'action. À la Bourse de Toronto, hier, l'action est demeurée stable à 30 cents.

L'IBEX 35 (Madrid) grimpait de 0,9 %.

Au pire, le résultat du référendum « introduit une certaine incertitude » sur les plans politique et économique, selon M. Vanier. Cela risque d'inciter la Banque centrale européenne à durcir sa politique monétaire à un moment où certains pays en panne de croissance, comme la France et l'Allemagne, souhaiteraient un allègement des taux d'intérêt.

Les plus fortes secousses hier ont été ressenties sur le marché des changes, où l'euro glissait de 1,13 cents US pour se retrouver à 1,2471 \$US. Or, on en trouvait pour dire que ce nouveau repli de la devise européenne, qui dégringole depuis plus d'un mois, est une bonne nouvelle.

« Un gain du dollar US est toujours un bonne chose pour les exportateurs européens », estime Michala Marcusen, directeur de la stratégie à la Société Générale Gestion d'actifs. À preuve, l'action de DaimlerChrysler grimpait hier de 0,15, à 32,45 euros, et celle de Michelin prenait 0,64, à 50,45 euros, soulignaient des courtiers.

Président de Hexavest Gestion d'actifs, Vital Proulx confie que sa firme achetait des euros hier, confiante que le repli de la monnaie européenne ces dernières semaines est un phénomène passager. Chez Hexavest, on s'attend en effet à un ralentissement éventuel de l'économie américaine, ce qui entraînera une nouvelle baisse du billet vert par rapport aux autres devises, incluant l'euro.

M. Proulx est également d'avis que les investisseurs n'ont pas à s'en faire avec le non français. « Le résultat était anticipé », dit-il.

Les experts croient plutôt que les Bourses européennes continueront à évoluer au rythme des facteurs indépendants de l'issue du scrutin, en commençant par les cours du pétrole qui ont une incidence beaucoup plus importante.

Sur le plan boursier, on s'attend à des rendements faibles ou nuls d'ici la fin de l'année. L'économie européenne, faut-il le rappeler, en arrache passablement : l'Italie est

BOURSE EUROPÉENNE

PAS DE PANIQUE

INDICE DOW JONES STOXX 50

Fermure...2937.55
En hausse.....11,71
.....0.4%

Rendement du DJ Stoxx 50 en 2005 :

+5,85 %
(calculé en euros)

Rendement depuis un an :

+10,02 %

Ratio cours/bénéfice de l'indice :

15,05 X
(pour 2005)

LES 5 PRINCIPAUX TITRES

Compagnies (en euros)	Pondération	Symbole (Bourse)
BP PLC	6,7%	BP (Londres)
HSBC Holdings	5,4%	HSBA (Londres)
Vodafone Group	4,7%	VOD (Londres)
GlaxoSmithKline	4,5%	GSK (Londres)
Total	4,1%	FP (Paris)

L'EURO DEPUIS UN AN

Fermure...1.24 \$US
En baisse.....1.13 \$
.....0.4%

SOURCE : BLOOMBERG

PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

entrée en récession, l'Allemagne risque de lui emboîter le pas et on rapporte une détérioration de la conjoncture en France et au Royaume-Uni.

Selon M. Vanier, les Bourses européennes devraient osciller dans une bande étroite d'ici la fin de

l'année. Au pire, on peut s'attendre à un repli de 5 % des indices de référence. En revanche, si l'économie américaine continue de croître à un rythme soutenu, les actions des grandes sociétés européennes pourraient inscrire des gains de jusqu'à 10 %, avance-t-il.

Recours collectif contre des banques pour des frais illégaux

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Un cabinet d'avocats montréalais a déposé hier une demande d'autorisation de recours collectif contre certaines institutions financières qui ont facturé illégalement à leurs clients les honoraires professionnels découlant de la préparation d'un préavis d'exercice hypothécaire.

Les institutions visées sont le Mouvement des caisses Desjardins, la Banque Royale, la Banque de Montréal, la Banque TD ainsi que la société de fiducie Clarica.

En vertu de la loi, quand une personne est en retard dans ses paiements hypothécaires, son créancier

a le droit de lui envoyer une lettre l'enjoignant à acquitter son dû dans les 60 jours sous peine de représailles.

Auparavant, les institutions financières pouvaient refiler à leurs débiteurs la facture de l'avocat chargé de rédiger ce document. La loi a toutefois été modifiée en juin 2002 et cette pratique est désormais interdite.

D'après M^e Fredy Adams, du cabinet Adams Gareau, plusieurs banques continuent néanmoins de faire payer leurs clients à un moment où ils sont particulièrement fragiles.

Marco Marandolla, qui souhaite être le représentant des consomma-

teurs pour le recours collectif, a ainsi reçu le 13 février 2004 une facture de 914,46 \$ pour un préavis posté par sa caisse populaire, celle de Longue Pointe, une semaine plus tôt. Cette somme a même été débitée de son compte sans préavis.

Après un an de démarches judiciaires, il n'a toujours pas réussi à se faire rembourser la somme qui lui est due. Des milliers de personnes ou d'entreprises comptant moins de 50 employés auraient vécu une expérience semblable.

Selon lui, les honoraires varient entre plusieurs centaines et plusieurs milliers de dollars. « Les défenderesses agissent avec

négligence intentionnelle puisqu'elles connaissent ou devraient connaître l'état du droit », a fait valoir le procureur.

La première audience dans cette affaire aura lieu le 15 juin prochain au palais de justice de Montréal. Le magistrat fixera alors une date pour l'audition des arguments des deux parties.

Adams Gareau, qui se spécialise dans les recours collectifs, a récemment entrepris des procédures contre une filiale de la Caisse de dépôt impliquée dans la déconvenue de la société Câble satisfaction international. L'étude montréalaise pilote aussi des recours contre les constructeurs automobiles.

Des accusations sont portées contre des dirigeants de RBC Valeurs mobilières

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Quatre hauts dirigeants de la filiale de courtage de la Banque Royale font face à des accusations de manipulation boursière et devront s'expliquer en juillet devant les Services de réglementation du marché (SRM).

Cet organisme national de réglementation a fait savoir hier que la firme RBC Dominion Valeurs mobilières ainsi que quatre de ses dirigeants sont soupçonnés d'avoir procédé en août dernier à des transactions fictives concernant des actions de la Banque Royale et de la Banque de Montréal.

Les employés visés sont tous des dirigeants de la division des produits dérivés canadiens de RBC Dominion. Il s'agit de Ian McDonald, de David Singh, d'Edward Boyd et de Peter Dennis.

Ils comparaitront devant les SRM le 27 juillet prochain. Ils s'exposent à des amendes de 1 million de dollars pour chaque infraction ou le triple des gains qui ont pu être réalisés grâce à des transactions illégales. Ils pourraient également écoper une suspension ou une expulsion de l'industrie des valeurs mobilières.

Selon un porte-parole de la Banque Royale, David Moorcroft, « il

n'y a jamais eu d'intention de manipulation (boursière) » de la part des employés visés.

« Nous contestons la présentation des faits qui laisse croire que ce fut le cas », a ajouté le porte-parole.

Malentendu...

Les quatre employés auraient décidé d'annuler des transactions en raison d'un malentendu avec une autre firme de courtage en fin de séance. Selon les allégations formulées par les SRM, ils auraient alors délibérément omis d'en aviser l'organisme de réglementation.

M. Moorcroft a dit que ces em-

ployés ont été confrontés à une décision difficile qu'ils ont dû prendre sous pression, en fin de séance.

« Peut-être ont-ils géré cette situation de façon inappropriée, mais il n'y a jamais eu d'intention de manipulation boursière », a ajouté le porte-parole.

Les SRM estiment que la décision d'annuler les transactions a fait perdre aux investisseurs concernés 3700 \$ pour les actions de la Banque Royale et 260 000 \$ pour les actions de la Banque de Montréal.

L'action de la Banque Royale à la Bourse de Toronto a clôturé hier à 76 \$, en hausse de 10 cents.

Le bénéfice de La Senza atteint 1,7 million

PRESSE CANADIENNE

La Corporation La Senza, détaillant spécialisé dans la lingerie fine et les vêtements de nuit, est parvenue à renverser sa situation financière, enregistrant un bénéfice de 1,7 million de dollars au premier trimestre de 2005, comparativement à une perte de 4,2

millions de dollars au cours de la même période de l'année précédente.

Le bénéfice par action a atteint 13 cents, par rapport à une perte de 32 cents il y a 12 mois.

Les résultats dévoilés hier comprennent une perte liée à la fermeture des activités de l'entreprise aux États-Unis, une décision

qui a été prise en janvier dernier.

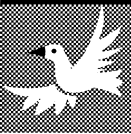
Les revenus du premier trimestre ont grimpé à 83,4 millions, une hausse de 12,4 millions par rapport à la même période de 2004. Les ventes des succursales comparables ont fait un bond de 10,3 %.

La Corporation La Senza a accru son dividende de 4 cents l'action,

à 15 cents, payable le 27 juin.

La Senza compte 297 succursales au Canada et cinq boutiques aux États-Unis. De plus, 244 boutiques indépendantes La Senza et La Senza Girl sont exploitées dans 21 autres pays.

L'action de l'entreprise a grimpé de 30 cents à la Bourse de Toronto, hier, pour atteindre 14,50 \$.



Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie

INDEX DES DÉCÈS

ABSI (BOUTROS), Pierre
Montréal
BASTIEN, Françoise (Grothé)
Laval
BEAUDRY, Soeur Marguerite
Montréal
BERGERON, Sr. Cécile
Saint-Hyacinthe
CATELLIER, Claude
Laval
CHATEL, Andrée
Montréal
FAUCHER, Émile
Montréal
GASCON, Simone
Montréal
GAUDET, Fernand W.
St-Hippolyte
GIROUX, Gustave
Lachine
GOETHALS, Antoinette
Montréal
HÉBERT, Henri
Laval
LACROIX, Edmond Olivier
St-Hyacinthe
LAGACÉ, Raymond
Montréal
LUSSIER, Claire
Montréal
MCLACHLAN (Chevalier), Denise
Otterburn Park
MIRON (ÉMOND), Gabrielle
Ste-Foy
TRUDEL, Soeur Madeleine
Montréal
VANASSE-LEBEL, Marguerite
Laval



BERGERON, Sr. Cécile

À l'infirmerie des Soeurs de la Présentation-de-Marie de Saint-Hyacinthe, le 29 mai 2005, est décédée, à l'âge de 85 ans, Sr. Cécile Bergeron (en religion Soeur Cécile de Rome) des Soeurs Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil 1 frère et 1 soeur: Frère Robert Bergeron o.m.i., Mme Juliana Bergeron (feu Bruno Mailhot), Montréal, ses belles-soeurs: Mme Marie-Paule Choinière (feu Jean-Paul Bergeron), Mme Hélène Choinière (feu Clément Bergeron) de Laval. Plusieurs neveux et nièces et ami(e)s. Exposée le mardi 31 mai 2005 à 13 h 30 à la

Maison Générale des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe
16470, avenue Bourdages Sud
Saint-Hyacinthe

Funérailles mercredi 1 juin 2005 à 13 h 30 en la chapelle de la Maison Générale des Soeurs de la Charité suivie de l'inhumation au cimetière de la Cathédrale.

Direction:
Complexe funéraire Ubald Lalime
Saint-Hyacinthe

CATELLIER, Claude
1936 - 2005

À Laval, le 29 mai 2005, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Claude Catellier. Il laisse dans le deuil sa conjointe Claude Noëlla Cyr, son frère Robert (Rita), ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Il sera exposé le mercredi 1er juin 2005 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et jeudi dès 9 h, au complexe funéraire



Une liturgie de la Parole sera célébrée le jeudi 2 juin à 10 h en la chapelle du complexe. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés par la famille.

CHATEL, Andrée
1940 - 2005

Andrée est décédée à l'âge de 64 ans, ce 30 mai 2005, à l'hôpital du Sacré-Coeur. Son fils François Aird, sa petite-fille Marianne et son conjoint Guy Borremans vous invitent à venir lui rendre hommage, le jeudi 2 juin et le vendredi 3 juin de 16 h à 21 h au salon

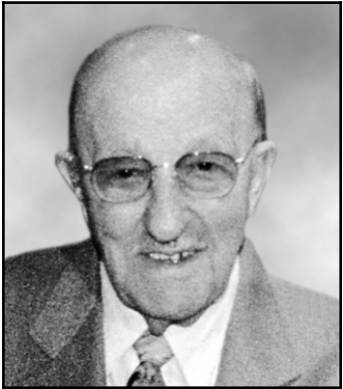
Alfred Dallaire

MEMORIA

4231, boul. St-Laurent, Montréal
www.memoria.ca 514 277.7778

Stationnement av. Coloniale, sud Rachel

Un cocktail à sa mémoire se tiendra au salon vers 18 h vendredi. La famille et les proches sont conviés à l'inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges le lundi 6 juin à 10 h. Les dons à la Fondation du Sacré-Coeur de Montréal (service des soins palliatifs) seront appréciés.



FAUCHER, Émile
1911 - 2005

À Montréal, le 27 mai 2005, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Émile Faucher, retraité de la STM, époux de feu Eva Noël. Il laisse dans le deuil ses filles Lise (Jean Boucher), Ghislaine (Laurent Brosseau), son fils Louis-Gilles (Pierrette Bujold), ses six petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants, deux arrière-arrière-petits-enfants, sa soeur Imelda Nolan ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe le jeudi 2 juin à 11 h 30. Heures des visites: le mercredi 1er juin de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi dès 10 h.

Signature Magnus Poirier

GASCON, Simone
1911 - 2005

À Montréal, le 29 mai 2005, à l'âge de 93 ans, est décédée Simone Gascon (F.C.M.). Elle laisse dans le deuil ses quatre soeurs et ses deux frères, de nombreux autres parents ainsi que sa communauté des Filles du Coeur de Marie. La famille recevra les condoléances au 1431, rue Fullum, Montréal. Les funérailles auront lieu le mercredi 1er juin 2005 à 10 h en l'église St-Vincent-de-Paul. Heures des visites mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, mercredi à compter de 9 h.

Direction:

URGEL BOURGIE

www.urgelbourgie.com

GAUDET, Fernand W.
1928 - 2005

À St-Hippolyte, le 29 mai 2005, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Fernand W. Gaudet, fils de feu Charles Gaudet et de feu Irène Prévost, frère de feu Françoise et de feu Jacques. Il laisse dans le deuil ses neveux Marcel (Françoise), Pierre (Janine), Jean-François (Monique), sa nièce Johanne (Pierre), ses petits-neveux et petites-nièces, Charles, Renée, Violaine, Marilou, Sarah Justine et Hubert, ainsi que ses parents et ses amis chers de la région des Laurentides. Il sera exposé aux

Salons funéraires Guay inc.
955, rue Grignon
Ste-Adèle

Les funérailles auront lieu le jeudi 2 juin à 11 h en l'église de Ste-Adèle, et de là, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: le mercredi 1er juin de 19 h à 22 h, le jeudi 2 juin dès 9 h.

GIROUX, Gustave

À Lachine, est décédé M. Gustave Giroux au centre d'accueil de Lachine, à l'âge de 89 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Laurette Poulin, son fils Pierre (Murielle), ses filles Lucille (Jacques), Réjane (Robert), Diane (Yvon), ainsi que 9 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants, sa soeur Thérèse Delagrave. Il sera exposé au salon

J.J. Cardinal

2125, rue Notre-Dame, Lachine
Québec H8S 2G5
514-639-1511

le mardi 31 mai de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi le 1er juin de 9 h à 10 h 30.

GOETHALS, Antoinette
1926 - 2005

À Montréal, le 27 mai 2005, à l'âge de 78 ans, est décédée Madame Antoinette Goethals. Elle laisse dans le deuil son conjoint Simon Pinel. Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses filles Johanne (Ubaldo), Guylaine (André), Muriel, ses petits-enfants Laurent (Nadia), Vincent (Geneviève), Patricia, Stéphanie, Alexandra, Julien et Brigitte. Elle laisse également dans le deuil son frère, ses soeurs, résidant en France, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église de La Visitation, 1847, boul. Gouin Est, Montréal, le mardi 31 mai à 10 h, suivi des funérailles à 11 h, et de là au cimetière St-Hilaire. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie inc., 1110, rue Jean-Talon Est, bureau 301, Montréal, Qc, H2R 1V9, seraient appréciés. Direction:

Alfred Dallaire

MEMORIA

www.memoria.ca 514 277.7778

HÉBERT, Henri
1927 - 2005

À Laval, le 28 mai 2005, à l'âge de 77 ans, est décédé Henri Hébert, époux de Jeannine Labelle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Michel (Manon Toutant) et sa fille Nicole, ses petits-enfants Julie et Vincent Pontbriand, ses frères et ses soeurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances le jeudi 2 juin 2005 à 13 h en la chapelle du cimetière. Les funérailles auront lieu le même jour à 14 h en la chapelle:

La Résurrection
(cimetière Notre-Dame-des-Neiges)
4601, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec

Direction funéraire:

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité

Tél. 514-342-8000



LACROIX, Edmond Olivier
1908 - 2005

À St-Hyacinthe, le 27 mai 2005, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Edmond Lacroix, époux de feu Ida Tapp. Il laisse dans le deuil sa fille Pauline (John Lindsay), son fils Pierre (Louise Villeneuve), ses petits-enfants Susan (Martin Isabel), Jean et Mélanie, ses arrière-petits-enfants Mistral, Ulysse et Balzac ainsi que sa soeur Gertrude Sabourin. Les funérailles seront célébrées à 11 h le vendredi 3 juin en l'église St-Bruno de Montarville. La famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 pour recevoir les condoléances. La famille désire exprimer ses plus sincères remerciements à tout le personnel de la Résidence St-Hyacinthe pour leur dévouement. Direction:

URGEL BOURGIE

www.urgelbourgie.com

LAGACÉ, Raymond
1918 - 2005

À l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal, le 28 mai 2005, à l'âge de 86 ans, est décédé Monsieur Raymond Lagacé. Il laisse dans le deuil sa conjointe Madame Suzanne Mulouin, ses enfants Louis (Carole Desbiens), Jeannine (Mike Lacoursière), Robert (Carole Cramer), Richard (Marie Fouchreault), Claude (Paul Bannerman), Carole, les enfants de sa conjointe Richard Hébert (Johanne Labelle), Gilles Hébert (Marie-Lyne Lebel), Marie-Claude Hébert, ainsi que treize petits-enfants et huit arrière-petits-enfants de la part du défunt et sa conjointe, neveux et nièces, parents et amis. Monsieur Raymond Lagacé a oeuvré dans des fonctions importantes dans la politique municipale de Laval et dans le secteur du sport, spécialement dans la Ligue du Hockey du Québec. Il sera exposé à

Alfred Dallaire

MEMORIA

Le Mausolée Saint-Martin
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778

le mardi 31 mai de 19 h à 22 h, le mercredi 1er juin de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le jeudi 2 juin à compter de 9 h, suivi des funérailles à 13 h à l'église St-Maxime, 3700 boul. Lévesque Ouest, Chomedey, Laval. Inhumation à une date ultérieure au cimetière St-Martin. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des dons à l'Association pulmonaire du Québec, 222 - 855, rue Ste-Catherine Est, Montréal, H2L 9Z9. Sincères remerciements au Docteur Chantale Lafond, pneumologue, et son équipe de l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal pour leur dévouement et bons soins exceptionnels.

LUSSIER, Claire
1916 - 2005

À Montréal, le 28 mai 2005, à l'âge de 88 ans, est décédée Claire Lussier, fille de feu Henri Lussier et de feu Louisa Martin. Elle laisse dans le deuil ses trois soeurs Laurette (feu Maurice Lessard), Pauline et Denise (William J. Ryan) et son frère André (feu Yvette Forest) ainsi que plusieurs neveux et nièces et amis. La famille vous accueillera le mercredi 1er juin 2005 de 9 h à 10 h 45 au salon

Alfred Dallaire

MEMORIA

1111, ave Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277.7778

suivi des funérailles à 11 h en l'église St-Viateur d'Outremont, avenue Laurier Ouest et de l'Epée, le même jour. Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'Alzheimer seraient appréciés.

MCLACHLAN (née Chevalier), Denise

1939 - 2005

À sa maison d'Otterburn Park, le 28 mai 2005, Denise McLachlan, âgée de 65 ans, suite à une lutte courageuse contre le cancer, est décédée paisiblement en présence de son mari et meilleur ami, Edward McLachlan, mère adorée de Craig (Nancy Vachon) et de Kevin (Nathalie McLachlan), grand-mère dévouée (Nana) de Matthew, Thomas, Valérie et Émilie, soeur affectueuse de Henri (feu Léonie), Lucien (Aline), Roger (Diane) et de feu Yvette (Frank Sterling), tante aimée de Diane (Denis), Lyne (Mario et famille) et Pierre. Elle laisse également dans le deuil de nombreux amis. Nous nous souviendrons toujours de Denise pour sa bonté et sa générosité envers tous. Sincères remerciements au personnel du département d'oncologie de l'Hôpital général juif. Denise repose au

Salon funéraire Demers
231, boul. Laurier, Beloeil
Téléphone: 450-467-4780
Télécopieur: 450-467-9468

Courriel: salon.demers@sympatico.ca

La famille recevra les condoléances le mardi 31 mai de 19 h à 22 h, le mercredi 1er juin de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le service funéraire et la messe auront lieu à l'église St-Hilaire, 260, Chemin des Patriotes Nord, le jeudi 2 juin à 11 h. Pour ceux qui le désirent, des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés par la famille au lieu de fleurs.



MIRON (ÉMOND), Gabrielle
1935 - 2005

À la Maison Michel Sarrazin, le 30 mai 2005, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Gabrielle Émond, épouse de monsieur Maurice Miron. Elle demeurerait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
1025, route de l'Église

mercredi de 19 h à 22 h. Le service religieux sera célébré le jeudi 2 juin 2005 à 11 h, en l'église St-Benoît Abbé, 3420, Rochambeau, Ste-Foy. La famille recevra les condoléances aussi à l'église une heure avant la cérémonie. Une liturgie sera célébrée au Complexe Funéraire Urgel Bourgie, le vendredi 3 juin 2005 à 14 h 30 et la famille recevra les condoléances à compter de 13 h 30, l'inhumation suivra au cimetière du Repos St-François d'Assise. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Sylvie (Alain Fellice), Pierre (Nancy Roussey), Benoît et Andrée (Michel Bourret); ses neuf petits-enfants: Samuel, Flavie, Danika, Alexanne, Katrina, Myriam, Catherine, Simon et David; ses frères et soeurs: Arthur (Pierrette Chaput), feu Jean-Guy (Jacqueline Tremblay), Gilles (Jeannine Hamelin), Margot (Pierre Martel), Claude (Johanne Masse), feu Roland et Jacqueline (Raymond Bonneau); ses beaux-frères et belles-soeurs: Cécile Miron (Réginald Charbonneau), Marie-Claire Miron (Henri Dumas), Philippe Miron (feu Louise Sauvé), Léo-Paul Miron, André Cardinal (feu Gilberte Miron), Robert Miron (Lise Gratton) et Jean-Guy Miron (Jacqueline Jalbert); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel de la Maison Michel Sarrazin ainsi qu'à ceux de l'oncologie de l'Hôpital Laval pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1P 1P5, 418-688-0878.

Pour renseignements: 418-529-3371

Télécopieur: 418-529-9506

Courriel: lc@lepinecloutier.com

Site web: www.lepinecloutier.com

TRUDEL, Soeur Madeleine, s.g.m.

À Montréal, le 28 mai 2005, à l'âge de 98 ans, est décédée soeur Madeleine Trudel, native de Ste-Geneviève de Batiscan. Elle laisse dans le deuil, outre ses consœurs, ses frères et soeurs: Jérôme, Jacqueline, Yolande et Jean; ses belles-soeurs: Pierrette Marchand (feu Émilien), Hélène Lajoie (Jean), ses beaux-frères: Maurice Boucher (Jacqueline) et William Spencer (Yolande) ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs Grises
1150, rue Guy, Montréal

le 31 mai à 13 h 30. Il y aura célébration de prières à 19 h 30. Les funérailles auront lieu au même endroit le 1er juin à 10 h. L'inhumation suivra au cimetière des religieux sur l'île Bernard, Châteauguay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons en faveur de la Fondation Marguerite-d'Youville inc. seraient appréciés.

Direction:

Centre funéraire Côte-des-Neiges

VANASSE-LEBEL, Marguerite
1920 - 2005

À Laval, le 29 mai 2005, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Marguerite Lebel, épouse de feu Jean-Paul Vanasse. Elle laisse dans le deuil ses deux filles Céline (François Crête), Mireille (François Dufresne), ses trois petits-enfants Mélanie (Eric Brière), Louis-Germain (Sophie Lavolette) et Maxime, ses deux arrière-petits-enfants Charles Antoine et Marina ainsi que son frère Émile et ses soeurs Bertrande, Madeleine, Thérèse et Pauline, parents et amis. La famille vous accueillera le jeudi 2 juin 2005 de 16 h à 19 h au complexe

Alfred Dallaire

MEMORIA

Le Mausolée Saint-Martin
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277.7778

suivra une réunion de prière à 19 h en la chapelle du mausolée. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la fondation de l'hôpital Sacré-Coeur.

PRIÈRES

PRIÈRE INFAILLIBLE À LA VIERGE

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. M.A.



À la mémoire de...

Tout communiqué
d'avis de décès
publié dans
La Presse sera
plastifié et remis
gratuitement à la
famille éprouvée.

514.285.6816

LA PRESSE

3204805A

3305854

In Memoriam

Votre généreuse
contribution permettra
de financer les
programmes de
recherche en santé
respiratoire et de
soutenir les différents
services de l'Association
pulmonaire du Québec.

C'est plus de 700 000
québécois, souffrant de
maladies respiratoires,
qui vous disent MERCI !



Association
pulmonaire
du Québec

Sans frais: 1 800 295-8111
Montréal: (514) 287-7400



Besoin de changement?

(514) 875-7013

DIANOVA
CANADA

Services pour
hommes et
femmes adultes

www.dianova.ca
Infos et dons en ligne



LA NOUVELLE MÉGACOLONNE ASTRAL MEDIA AFFICHAGE

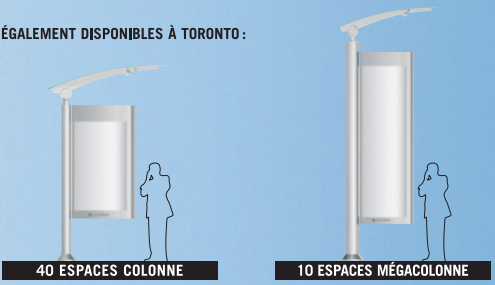
Avec sa hauteur de 18 pieds et ses 5 pieds de diamètre, la MégaColonne est le produit le plus audacieux à voir le jour à Montréal. Illuminée 24 heures, elle brillera uniquement aux endroits les plus en vue du centre-ville : en plein cœur du quartier des affaires, dans la frénésie des artères branchées et sur les avenues commerciales les plus courues.

La MégaColonne est le nouveau « must » de l’affichage urbain. Rien de moins.

Réservez dès maintenant au (514) 529-6664

UNE AUTRE INNOVATION ASTRAL MEDIA AFFICHAGE.

ÉGALEMENT DISPONIBLES À TORONTO :



 **Astral Media® Affichage**